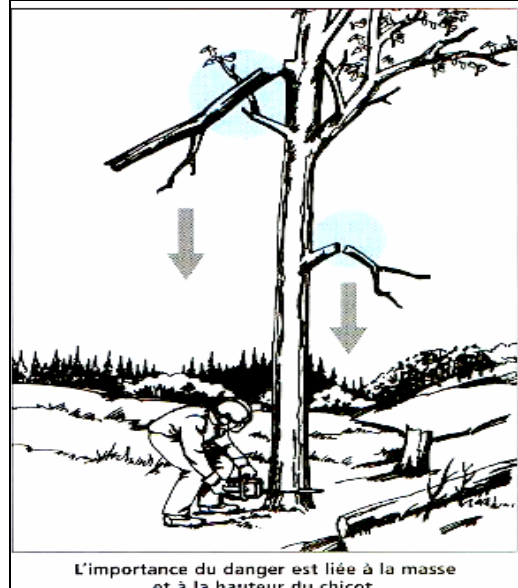
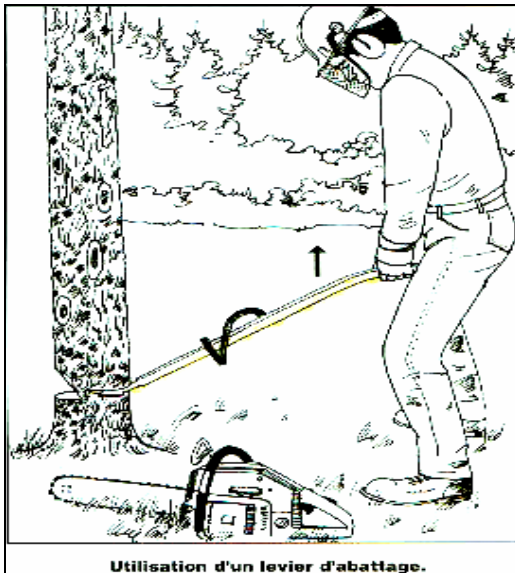


Conseils de sécurité pour l'abattage d'arbres

Avant toute chose : assurez-vous de porter des équipements de protection individuelle dont le casque protecteur.

Avant d'abattre vos arbres : identifiez la présence de chicots

- Tous les arbres qui ont perdu la totalité ou une partie de leur feuillage sont à risque, surtout ceux qui ont perdu leurs ramilles (branches fines) en plus de leurs feuilles.
- Tous les arbres envahis par les moisissures (champignons) ou insectes (fourmis, etc.) sont à risque. La moisissure peut envahir soit les racines (on voit alors des champignons au sol près du tronc), soit le tronc (on voit alors une ou deux tablettes ou langues sortir du tronc, ou alors plusieurs petits champignons étagés ou groupés sur l'écorce), ou soit les branches. Tous les arbres dont les branches sont couvertes de moisissures sont à considérer comme arbres à chicots. Les espèces à redouter : le peuplier (peuplier faux tremble et peuplier baumier) et le bouleau.
- Les secteurs à redouter : les secteurs dégarnis par des coupes de bois datant de quelques années. Le port de moyens de protection individuelle (casque protecteur, bottes, etc.) est de mise, d'autant plus si c'est un secteur à chicots



Lors de l'abattage

- Éviter les conditions défavorables (grand vent, forte accumulation de verglas ou de neige sur les arbres).
- Prévoir l'endroit probable de la chute (les arbres à chicots ont tendance à tomber du côté où leur ramure est la plus garnie).
- Éviter de diriger un arbre vers un arbre à chicots ou de l'encroquer (*brancher*) dans un arbre à chicots, car un chicot pourrait toujours se détacher au moment où on travaille sous l'arbre.
- Si un arbre à chicots présente une partie faible (soulèvement ou absence d'écorce causés par la pourriture ou un chancre), il risque de rompre à cet endroit au moment de l'abattage.
- Aménager un espace autour de vous (d'environ 2 mètres) pour une retraite en cas de problème lors de l'abattage.
- Pendant le sciage de l'entaille de direction, vérifier les signes de pourriture dans le cœur de l'arbre. S'il est très pourri, laisser une charnière plus large.
- Si l'on doit intervenir sur un arbre à chicots pour le faire tomber, ne pas le pousser ou lui donner de secousses ni frapper sur un coin. Utilisez plutôt un levier d'abattage (disponible chez les concessionnaires de scies mécaniques).

Ces conseils sont tirés du guide *Chicots de feuillus* produit par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). On peut consulter la version complète soit dans un bureau de la CSST, soit en visitant leur site Web (<http://www.csst.qc.ca/Portail/fr/publications/accueilpublications.htm>)